

DEC213359DAJ

Décision portant modification de la décision DEC181661DAJ modifiée du 21 décembre 2018 portant délégation de signature à M. Ludovic Hamon, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes (DR08)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC181660DAJ du 30 mai 2018 portant nomination de M. Ludovic Hamon aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu la décision DEC181661DAJ du 21 décembre 2018 portant délégation de signature à M. Ludovic Hamon, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu la décision DEC212940DR08 du 24 septembre 2021 portant nomination de M. Cédric Lebailly aux fonctions de responsable du service du Partenariat et de la Valorisation Limousin-Poitou-Charentes de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}. – La décision DEC181661DAJ du 21 décembre 2018 est modifiée comme suit :

- 1.1. Aux visas, la phrase « *Vu la décision DEC192784DAJ du 24 octobre 2019 nommant M. Cédric Bailly aux fonctions de responsable par intérim du service partenariat et de la valorisation Limousin-Poitou-Charentes de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes* » est remplacée par « *Vu la décision DEC212940DR08 du 24 septembre 2021 portant nomination de M. Cédric Lebailly aux fonctions de responsable du service du Partenariat et de la Valorisation Limousin-Poitou-Charentes de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes* »
- 1.2. L'article 3 est rédigé comme suit : « *En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic Hamon, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes, et de Mme Marion Blin, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à Mme Isabelle Prud'homme, responsable du service du personnel et des ressources humaines, à M. Christophe Terrasse, responsable du service partenariat et valorisation pour le Centre-Val de Loire et à M. Cédric Lebailly, responsable du service partenariat et valorisation Limousin-Poitou-Charentes de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er} de la présente décision, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1 et dans la limite de leurs attributions* ».

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 octobre 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

